

Séance des Associations Professionnelles ENAC

mercredi 14 mai 2025 de 17h30 à 19h00

[GC B1 10](#) Campus EPFL

Séance présidée par Prof. Katrin Beyer, Doyenne ENAC (KB)

Présents : Eric Lattion, SGEb (EL) ; Irma Cilacian, SIA (IC) ; Félix Schmidt, ARPEA (FS) ; Manuel Barthassat, SIA Genève (MB) ; Sandra Klinke, UPIAV (SK) ; Doris Wälchli, CSA (DW) ; Frédéric Mayoraz, AGGV (FM) ; Lene Heller, SIA Vaud (LH) ; Béatrice Manzoni, FSAP (BM)

Excusé(s) : David Fernandez-Ordoñez (FIB) ; Florian Meyer (UPIAV) ; Benoît Ziegler (SVI) ; Jeanne Wéry (SIA) ; Didier Robyr (UPIAV) ; Raphael Rollier (swisstopo) ; Sébastien Monnier (IGSO-Geosuisse) ; David Varidel (Geosuisse) ; Emmanuel Marclay (CHEGOL) ; Eric Cosandey (Swissrail) ; Eduardo Rodrigues (IGS) ; Eric Frei (REG) ; Nicolas Monnerat (FAS)

Invité(s) : Prof. Sophie Delhay, Directrice de la section d'architecture (SD) ; Prof. Brice Lecampion, Directeur de la section des génie civil (BL) ; Prof. Alcherio Martinoli, Directeur de la section des sciences et ingénierie de l'environnement (AM) ; Silvia Aguilera, Adjointe de la doyenne, ENAC (SA) ; Sarah Planchamp, Assistante infrastructures / enseignement ENAC (SP)

PV : Marina Nicollier, Coordinatrice de l'enseignement interdisciplinaire, ENAC (MN)

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'Ordre du Jour et approbation du PV du 14.11.2024
2. Nouvelles de l'ENAC
 - a. Présentations, promotions, et nominations de Professeur.es
 - b. Présentation des CAS (Certificate of Advanced Studies) ENAC
 - i. CAS Infrastructure Management
 - ii. CAS BâtiRessources : Maintien du bâti existant et réemploi
3. Présentation de projet de réforme du plan d'études de la section architecture
4. Discussion sur la qualification professionnelle des architectures dans le canton de Vaud
5. Discussion

PROCES-VERBAL

Adoption de l'Ordre du Jour et approbation du PV du 14.11.2024

L'ordre du jour et le PV sont adoptés à l'unanimité.

Nouvelles de l'ENAC :

Présentation, promotions, et nominations de Professeur.es

- promotions de professeurs :
 - Dusan Licina nommé professeur associé en génie civil
 - Alexandra Kushnir nommé professeure assistante en génie civil
 - Priya Ramakrishna nommé professeure assistante d'ingénierie de l'environnement
 - Andreas Schüller nommé professeur titulaire à l'ENAC
 - Jan Skaloud nommé professeur titulaire à l'ENAC
 - Satoshi Takahama nommé professeur titulaire à l'ENAC
- Présentation de Professor of Practice Peter Kummer
 - attribué le titre « Professor of Practice » ENAC
 - actuellement responsable de l'infrastructure aux CFF
 - poste de 20% pour 5 ans
 - enseignement et supervision de projet dans le cadre du nouveau master en Systèmes urbains
- Initiative pour la promotion des disciplines d'ingénierie de l'environnement et du génie civil
 - KB revient sur l'importance de l'initiative de promotion, dans l'objectif d'augmenter les inscriptions dans les disciplines du génie civil et de l'ingénierie de l'environnement.
 - Le plan est d'avancer avec deux processus simultanés (un processus interne en dialogue avec le [Service de promotion de l'éducation](#) EPFL (SPE), et un processus externe en dialogue avec les associations professionnelles concernées). Après ces échanges au printemps et en été 2025, une finalisation du groupe de travail est prévue, ainsi que le lancement des premiers échanges conjoints à l'automne.
 - FS demande s'il y aurait une collaboration avec les HES. KB indique que Fribourg serait intéressé à faire partie du groupe de travail. On pourra voir si d'autres HES souhaitent également se joindre à l'initiative.

Présentation des CAS (Certificate of Advanced Studies) ENAC

- CAS Infrastructure Management
 - FS demande si le CAS en gestion des infrastructures porte sur la gestion de grands chantiers ou sur la gestion opérationnelle - il s'agit de cette dernière.
 - KB précise que des collaborateurs externes sont toujours recherchés pour ce CAS et invite AP à le contacter en cas d'intérêt.
 - FS suggère d'intégrer certains éléments, comme la gestion de projet, dans les plans d'études.
 - KB rappelle que l'EPF s'inscrit dans une logique de formation continue et que la gestion de projet est souvent plus pertinente après quelques années d'expérience.

- CAS BâtiRessources : Maintien du bâti existant et réemploi

Présentation de projet de réforme du plan d'études de la section architecture

- SD procède à la présentation de la réforme du plan d'études en architecture (présentation jointe en annexe). Cette réforme est en cours depuis un an et reste encore en développement. L'évolution est complexe en raison du calendrier, et les changements devront donc être déployés sur plusieurs années.
- Deux lignes directrices principales structurent l'organisation du plan d'études : la première concerne la cohérence de l'enseignement théorique et le projet (notamment son positionnement dans le cursus), la seconde porte sur le renforcement de la formation à la responsabilité sociale et environnementale de l'architecte tout au long du cursus.
- BM demande comment le paysage est intégré au projet, et souligne que les HES et la France l'intègrent plus clairement dans leurs plans d'études, et qu'une meilleure prise en compte renforcerait la transversalité. SD indique qu'il existe un cours optionnel sur l'histoire des jardins et un autre sur le paysage et le climat dans le domaine Ville et territoire. Elle reconnaît qu'une mise à jour de la terminologie est nécessaire.
- LH note que l'aspect construction pourrait être davantage présent, ou bien est-ce ce qui est désigné par « sciences et technologies » ? En pratique, les stagiaires sont peu préparé·e·s à la réalité constructive. SD répond que cet apprentissage passe surtout par la pratique, donc plutôt intégré aux ateliers. La première année (propédeutique) est très scientifique, et les cours de sciences et technologies représentent un volume important de crédits.
- FS demande comment l'environnement est pris en compte. SD indique que la thématique est présente dans chaque domaine, notamment dans les matériaux et les pratiques constructives. FS précise qu'il fait référence à des aspects comme la biodiversité ou la gestion des risques, au-delà du bâtiment lui-même. SD répond que ces sujets sont abordés dès la 2e année dans les cours sur la ville et la théorie de l'urbanisme, mais qu'ils pourraient être traités de façon plus explicite.
- Concernant les sciences et techniques de la construction, IC souligne qu'il faudrait que le mot "construction" apparaisse quelque part. SD répond qu'au vu de la complexité de la discipline, le problème est souvent un manque de temps ; le bachelor vise surtout à éveiller la curiosité. BM ajoute que cette remarque est emblématique d'un débat plus large, au cœur de la question de la transversalité. Il est déjà difficile de faire comprendre la discipline, et il devient courant que les architectes soient perçus comme des "spécialistes en rien". Pourtant, leur force est justement d'identifier les liens entre les enjeux. La valeur ajoutée de la formation en architecture est de permettre une compréhension d'ensemble des différents aspects. L'architecte est un·e généraliste d'un type particulier, mais cela a ses limites lorsque les autres spécialités prennent davantage de place dans les projets.

Discussion sur la qualification professionnelle des architectures dans le canton de Vaud

- La question de la qualification professionnelle se pose avec acuité depuis l'été dernier, lorsque les règlements ont été modifiés. Jusqu'alors, le système suisse était admiré partout, notamment parce qu'il offrait aux jeunes architectes la possibilité de participer et de remporter des concours. Aujourd'hui, même certains architectes

membres de la FAS ne parviennent pas à obtenir le REG. Il s'agit en réalité d'une problématique cantonale : il n'existe aucune règle fédérale encadrant la profession d'architecte, ce qui signifie qu'elle n'est pas véritablement protégée.

- Une proposition a été avancée d'organiser une rencontre avec Eric Frei (président du Conseil de fondation du REG). Peut-être serait-il possible de mettre en place un accord entre le REG et l'EPFL. Le sujet reste un point majeur de discussion, où les motivations politiques à l'échelle cantonale jouent un rôle non négligeable.

Divers

- DW relève des changements dans la structure de l'ACM, désormais sans direction scientifique, ce qu'elle considère comme une perte importante en termes de valorisation. K demande si les archives sont utilisées par les professionnels ; DW confirme leur utilité pour les architectes comme pour les ingénieurs, en tant qu'outil de travail, précisant que seul l'aspect d'exploitation a changé. AM ajoute qu'il reste à évaluer l'impact de ces évolutions sur le fonctionnement.
- Séance levée à 19h00 avec remerciements aux participant-e-s

Annexes

- Présentation powerpoint de la séance